

COMPTE-RENDU : CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 03 novembre, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 27 octobre 2014 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRISQUE.

Monsieur Le Maire a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents :

Mesdames Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Frédérique FLEURY, Virginie GARRET, Brigitte MAIRE et Nadège MOUGIN.

Messieurs Michel BOBILLIER, Cyril CHATAIGNER, Martial CORDIER, M. Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Pierre JACOULOT, Justin MARGUERON, Anthony MÉRISQUE et Damien SCHELL.

Absent : Monsieur Alfonso HEREDIA absent excusé

Secrétaire de séance : Madame Virginie GARRET

Le PV de la séance du 06 octobre 2014 est adopté sans observation.

Courriers :

Demande de l'association Rugby Club Pays Maîchois pour utiliser la salle polyvalente pour un entraînement par semaine, en période hivernale.

I FINANCES :

Objet : Dissolution du budget annexe Crédit Bail : Délibération N°55.11

Monsieur le Maire informe que les opérations du budget annexe Crédit Bail sont terminées. Il y a lieu de mettre fin à ce budget annexe.

Objet : Recensement de la population 2015 : Délibération N°53.11

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le recensement de la population des communes de moins de 10 000 habitants est réalisé de façon exhaustive tous les cinq ans, sur l'ensemble des logements et communautés du territoire communal. La collecte des données est assurée par la méthode classique du dépôt-retrait des questionnaires auprès des ménages, et se déroule de janvier à février 2015.

La Commune de Damprichard ayant été recensée en 2010, une nouvelle enquête de recensement aura donc lieu en 2015. Sa réalisation est confiée par la loi à la commune.

Taxe d'aménagement : conservation du taux de 1.5 %

Monsieur Le Maire rappelle brièvement en quoi consiste la taxe d'aménagement. Il explique qu'il n'y a pas lieu d'augmenter le taux appliqué depuis 2012 soit 1.5 %.

Objet : acquisition de terrain à Madame PRONK épouse TIROLE et à Monsieur TIROLE : Délibération 56.11

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°08.02 du 10 février 2014 (bornage définitif)

Vu l'accord de principe donné par le conseil municipal en date du 09 décembre 2013, pour l'acquisition d'un chemin reliant la rue du Stade et le chemin de la vie des Chênes,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire l'acquisition de deux parcelles appartenant respectivement à Madame Géraldine PRONK épouse TIROLE et à Monsieur Sébastien TIROLE.

II URBANISME :

DPU :

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'immeuble : parcelle cadastrée section AD N°292 10 B rue du Kiosque à Monsieur BARRAS Patrick et Madame FARINE Christine.

III BATIMENTS :

Travaux de la mairie

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux. L'escalier en béton est terminé. La pose des fenêtres est retardée pour des raisons de contrôle de sécurité.

Porte du caveau communal

Monsieur André GARRESSUS informe le conseil que la pose de la porte du caveau communal est programmée prochainement.

IV VIE ASSOCIATIVE :

Forum des Associations

Madame Brigitte MAIRE donne le compte-rendu de la réunion de la commission « Vie Associative » du 14/10/2014. Vingt cinq associations ont participé au Forum. Le résultat est très positif pour une première réalisation. La date du 29 août 2015 est déjà retenue pour un prochain Forum des associations.

Une nouvelle association « Club de pétanque » est en cours de création.

Repas et colis des Anciens

Les invitations pour le repas des personnes âgées de 65 ans et plus ont été envoyées. Madame Maire précise qu'il est souhaitable que chaque membre de l'assemblée distribue des colis aux personnes de plus de 70 ans.

V FORET :

Monsieur Justin MARGUERON donne le résultat de la vente de lots aux particuliers du 30/10/2014 : 26 lots sont attribués.

VI VOIRIE :

Monsieur Jean-Pierre JACOULOT donne le compte rendu de la réunion voirie du 30/10/2014. Le document de viabilité hivernale a été modifié pour s'adapter à la nouvelle organisation.

VII INTERCOMMUNALITE :

Monsieur Le Maire donne lecture :

- du compte-rendu du SIAS du 09/10/2014
- du compte-rendu de la CCPM du 16/10/2014

Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SIAP : Délibération N°55.11

Conformément à l'article L 2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif par le SIAP.

Ce rapport relatif à l'exercice 2013 est présenté par Le Maire.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SIAP relatif à l'exercice 2013.

VIII AFFAIRES DIVERSES :

Ecole Maternelle

Monsieur Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil de classe de l'école maternelle du 13/10/2014.

Périscolaire

Monsieur Jean-Pierre JACOULOT donne lecture du compte-rendu de la réunion périscolaire du 15/10/2014.

Damprichard Info

Madame Chantal DUBOC informe l'Assemblée de la parution du prochain bulletin municipal, Damprichard info, en précisant que trois devis ont été réalisés pour l'édition et la distribution des exemplaires.

Chemins vicinaux

Madame Claudine CAGNON rapporte à l'assemblée suite à la demande d'un habitant de conserver et entretenir les chemins vicinaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35.